



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

**QUESTIONNAIRE ELECTIONS REGIONALES
JUN 2021**

REGION : Hauts-de-France

LISTE : Hauts-de-France Unis

TETE DE LISTE : Laurent PIETRASZEWSKI

Vos motivations sur les enjeux écologiques :

Il est essentiel que la région intègre les enjeux de biodiversité. Un conseil régional dispose de deux outils stratégiques : le SRADDET) et la stratégie biodiversité régionale. Ceci lui permet de définir ses objectifs et orientations opposables afin de faire en sorte que la protection et le développement de la biodiversité soient présents dans la région et dans les territoires qui la compose. Ceci n'est possible que si l'on ignore pas et que l'on impose pas aux acteurs et aux différentes parties prenantes. La gouvernance dans les territoires, avec les Epci et les associations entre autres, est indispensable.

De plus nous savons que nous devons être aux côtés des entreprises et des entrepreneurs, des coopératives, des associations, pour les accompagner dans la reprise. La Région doit soutenir aussi bien ces secteurs porteurs d'avenir ainsi que les territoires les plus fragiles, les plus sensibles.

Votre ambition en matière d'Espaces naturels protégés :

Nous créerons deux nouveaux parcs naturels régionaux, dont un en bordure de littoral, en concertation avec les maires, les départements et les associations de protection de l'environnement.

Votre vision de l'agriculture de demain :

Nous avons décidé de créer un fonds public de 50 millions d'euros. Il est destiné à accompagner les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire, sur les phases de conseil (appui au montage de dossier) et de financement avec une bonification dépendant de l'impact social et écologique attendu. Ce fond pourra également accompagner l'installation de jeunes agriculteurs s'engageant dans des pratiques agricoles raisonnées et bio et à la recherche de débouchés commerciaux pour des produits locaux ET AURA AUSSI POUR VOCATION D'AIDER CELLES ET CEUX DE NOS AGRICULTEURS QUI SOUHAITENT OPERER UNE CONVERSION VERS DES PRATIQUES BIO OU RAISONNEES .

Dès le lendemain de l'élection, nous adopterons un plan de relance, complémentaire des mesures gouvernementales adoptées dans le cadre de France Relance, qui contribuera au financement de tous les projets participant à la décarbonation de l'économie de la Région. Nous garderons 30% de ces financements pour la relance du secteur associatif et l'entrepreneuriat social.

Vos objectifs en matière d'aménagement durable du territoire:

NOTRE FEUILLE DE ROUTE, C'EST CELLE QUI SERA TRACEE PAR LE PROJET DE LOI PORTANT LUTTE CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET QUI FIXE DES OBJECTIFS QU'IL NOUS FAUDRA TENIR .

L'objectifs national de zéro artificialisation nette annoncé par le gouvernement par le plan biodiversité est le nôtre. En ce sens nous apporterons tout notre soutien et notre aide aux intercommunalités.

Fond de public et plan de relance seront aussi mobilisés et orientés vers la décarbonation de l'énergie avec comme objectif d'atteindre 40% d'énergie renouvelable en 2030. Dans ce but nous développerons la production de biométhane, nous investirons dans les technologies liées à l'hydrogène, nous mettrons en place des aides pour équiper les toitures des établissements agricoles et des plateformes logistiques de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques. Nous nous engageons pour améliorer les modalités de concertation préalable à la construction des grands équipements, notamment éoliens, de production d'énergie renouvelable.

Solaire thermique plus que photovoltaïque.

Votre attachement à l'éducation des jeunes sur les sujets climatiques et écologiques :

LA SENSIBILISATION A LA TRANSITION ECOLOGIQUE, C'EST A TOUS LES AGES DE LA VIE MAIS BIEN EVIDEMMENT UN EFFORT PARTICULIER DOIT ETRE FAIT EN DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA JEUNESSE DES HDF.

Nous créerons une École de la transition écologique, qui proposera une large gamme de formations, en s'appuyant sur une mission régionale d'anticipation des métiers de la transition écologique, qui fédérera les analyses des CCI, de la recherche universitaire, des organismes de formation régionaux, des filières d'activité, des différentes branches.

Votre appréciation du rôle des associations de protection de la nature aux côtés des collectivités et de l'Etat :

Nous avons besoin des associations. Elles SERONT NATURELLEMENT PARTENAIRES DE la gouvernance équilibrée de la biodiversité régionale qui a été fortement mise à mal durant le dernier mandat.

Votre manière d'appréhender le partage de l'espace naturel par les différents utilisateurs sportifs et de loisirs :

Notre intention est de que puissent de substituer aux conflits d'usage les ententes d'usage. Cela doit se développer dans le cadre d'un dialogue puis d'une gouvernance locale, coordonnées par les Intercommunalités, les services de l'État les associations d'usagers et de protection de la biodiversité.